



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES



**Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et  
des Personnes handicapées**

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ  
Ministre déléguée chargée des  
Personnes handicapées  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

**Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion**

Monsieur Olivier Dussot  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS 07

Paris, le 22 novembre 2022,

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous alerter, au nom des principales organisations représentant les intérêts des personnes en situation de handicap et gestionnaires d'ESAT, sur l'importance de rendre rapidement effectives l'ensemble des mesures du plan de transformation des ESAT. Cette réforme, initiée suite à une large concertation avec l'ensemble des acteurs et annoncée il y a presque un an et demi, est aujourd'hui fortement attendue par tous. Le retard relatif à son application suscite, quant à lui, de vives inquiétudes.

Le 6 octobre dernier, à l'occasion du Comité Interministériel du Handicap, les travaux portant notamment sur le statut des travailleurs en ESAT ont été annoncés. Ils constituent une avancée. Néanmoins, ces réflexions ne doivent en aucun cas se substituer au plan ESAT et à ses mesures nécessaires.

Cette réforme est essentielle pour le renforcement des droits et du pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT ainsi que pour l'accompagnement et la fluidification de leur parcours dans les établissements et vers l'emploi en milieu ordinaire. Elle est également indispensable afin de soutenir les investissements en faveur d'une transformation de ces établissements.

Face à ce constat, nous vous demandons la publication, dans les meilleurs délais, du décret en Conseil d'Etat portant sur l'ensemble du plan, ainsi que du décret rendant incitatif le cumul temps partiel ESAT / milieu ordinaire de travail. Le plan de transformation ayant été pensé et construit autour de mesures interdépendantes, une mise en œuvre intégrale est donc primordiale.

Nous souhaitons également que débutent rapidement les travaux annoncés dans le cadre de ce plan. Pour beaucoup, ces travaux conditionnent la portée et l'effectivité de mesures qui verront le jour lors de la publication de ces derniers décrets. A titre d'exemple, la création d'un simulateur de ressources constitue une condition nécessaire pour que les travailleurs soient sécurisés et qu'ils s'emparent de la mesure temps partiel ESAT / milieu ordinaire de travail. L'arrêté devant fixer le cahier des charges pour la création de carnets de parcours et de compétences peut également être cité.

Depuis les premières annonces du plan de transformation, les acteurs attendent des explications, recommandations et outillages afin de s'en saisir, et être en mesure de convenablement informer les travailleurs. Dans l'attente, les signataires de ce courrier se sont organisés afin d'initier des groupes de travail en faveur de l'accompagnement des ESAT. Néanmoins, une action à votre niveau, en coordination avec l'ensemble des acteurs concernés, permettrait la mise en cohérence et l'harmonisation des outils appliqués par tous. A titre d'exemple, des modèles pourraient être fournis aux ESAT pour les guider dans le conventionnement avec les Entreprises Adaptées, les acteurs du Service Public de l'Emploi et les Plateformes Emploi Accompagné.

Nous réclamons par ailleurs les moyens financiers pour la mise en œuvre de cette réforme à travers la participation de l'Etat au déploiement de conseillers d'insertion dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt qui était prévu dans le plan et n'a pas été initié à ce jour, ou le renouvellement du Fonds d'Accompagnement à la Transformation des ESAT. Ce fonds est essentiel pour soutenir les investissements nécessaires dans les établissements

Enfin, la poursuite de la démarche de co-construction engagée par le Gouvernement précédent avec les associations représentant les personnes en situation de handicap et gestionnaires d'ESAT nous paraît particulièrement importante tant pour la mise en œuvre et le suivi de ce plan que plus largement dans le cadre de réflexions sur l'avenir du secteur.

Nous sommes à votre disposition et sollicitons un rendez-vous pour vous exposer en détails nos demandes et propositions. Ensemble, nous pouvons réaffirmer la fonction essentielle des ESAT comme moteurs de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Comptant sur votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Didier Rambeaux,  
Président d'Andicat



Jean-Louis Garcia  
Président de l'Apajh



Pascale Ribes,  
Présidente de l'APF  
France Handicap



Marie-Sophie Desaulle,  
Présidente de la Fehap



Marie-Jeanne Richard,  
Présidente de l'Unafam



Luc Gateau,  
Président de l'Unapei



Julien Blot,  
Président du Gepso



Daniel Goldberg,  
Président de l'Uniopss



Bruno Pollez,  
Président de Ladapt



Alain Raoul,  
Président de Nexem



Daniel Hauger,  
Président du Réseau GESAT

